

Recruter et accompagner les travailleurs handicapés

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Apporter une meilleure connaissance des conditions, des modes de recrutement et de la gestion de la carrière des travailleurs handicapés
- Préparer et organiser la période de préparation au reclassement



Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux • Tout agent impliqué dans la procédure de recrutement ou dans la gestion des carrières



Pré Requis

Avoir des connaissances sur l'emploi des travailleurs handicapés de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Apporter une meilleure connaissance des conditions, des modes de recrutement et de la gestion de la carrière des travailleurs handicapés

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Mise en situation et échanges entre intervenant et participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique et spécialiste de l'accompagnement des travailleurs handicapés

Parcours pédagogique

• **Généralités, définitions, obligations de l'employeur public, déclaration par l'agent (avantages), conditions préalables au recrutement (diplômes-reconnaissance-aptitude)**

• **Entrée des travailleurs handicapés dans la fonction publique**

- Concours (aménagement des épreuves et des conditions matérielles)
- Recrutement sur contrat (conditions de diplôme, commission d'équivalence, formation, suivi)
- Le terme du stage ou du contrat (prolongation, titularisation)

• **Reclassement des fonctionnaires devenus inaptes**

- Adaptation du poste de travail
- Adaptation des fonctions (restrictions d'emploi)
- Détachement ou intégration directe (changement de filière)
- Mise à la retraite pour invalidité

• **Carrière du fonctionnaire handicapé**

- Droits et obligations - Formation
- Avancement
- Temps partiel de droit (comptabilisation en service effectifs, cotisations)
- Priorité face au détachement, à la mutation et à la mise à disposition
- Fin d'activité et majoration de pension (départ anticipé)

• **Accompagnement et insertion professionnelle des travailleurs handicapés**

- Acteurs de l'insertion des personnes handicapées
- Aménagement des locaux (accessibilité)
- Aménagement des postes de travail
- Formation des cadres et sensibilisation du personnel à la gestion du handicap
- Passation de contrats avec des entreprises adaptées

• **Place des personnes handicapées au sein de la fonction publique**

- Fonds d'insertion des personnes handicapées dans les fonctions publiques (FIPHFP)
- Démarche de conventionnement FIPHFP
- Méthodes de calcul du taux d'emploi des travailleurs handicapés (Différence FIPHFP/REC)

2 jours pour connaître, préparer et gérer la carrière des travailleurs handicapés

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

14.00 Heures
2 Jours

De 4 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 1 320.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 220.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org